

À partir de quand peut-on parler de francoprovençal ?

Gaston Tuillon

En intitulant sa conférence scientifique annuelle « Aux racines du francoprovençal », le Centre d'Études Francoprovençales de Saint-Nicolas en Vallée d'Aoste a obtenu en décembre 2003, entre autres communications, celle de Yan Greub qui a fait remonter de plusieurs siècles la naissance du francoprovençal. Il répondait ainsi très généreusement aux désirs des organisateurs.

Son argumentation prenait en compte le nom de Grenoble figurant sur des monnaies mérovingiennes et le mot francoprovençal désignant la femme [ˈfena] / [ˈfenna] inscrit sur une boucle de ceinture datant de la première moitié du VI^e siècle qui avait été trouvée près du lac Léman. Les documents étaient bien localisés dans la région francoprovençale et ils remontaient à des dates antérieures au IX^e siècle, époque reconnue jusqu'ici comme celle où le francoprovençal s'était séparé du gallo-roman septentrional. Faut-il vraiment faire remonter le francoprovençal au VII^e et même au VI^e siècle ? Yan Greub l'affirmait en présentant son opinion en termes non ambigus :

« Au début du VII^e s., certaines des évolutions qui devaient aboutir à définir le francoprovençal en propre s'étaient déjà produites dans une partie du domaine au moins. En ce sens, le francoprovençal était déjà individué »¹.

D'où le titre du présent article : « À partir de quand peut-on parler de francoprovençal ? »

Pour répondre à cette question, il n'est pas inutile de rappeler la situation du gallo-roman qui était parlé dans la Gaule Belgique et dans la Gaule Lyonnaise, et ensuite à l'époque des rois mérovingiens. Les innovations linguistiques communes à ce domaine sont assez importantes pour en faire un ensemble relativement cohérent :

- 1°/ la diphtongaison des timbres ouverts qui le distinguait de la Gaule méridionale ;
- 2°/ plusieurs siècles plus tard la diphtongaison des timbres fermés ;
- 3°/ l'affaiblissement important des occlusives intervocaliques (plus important qu'au sud de la Gaule) ;
- 4°/ l'adoption d'une conjugaison utilisant les pronoms sujets ;

5°/ enfin la seconde palatalisation consonantique, qui a commencé à apporter des différences dans ce vaste domaine. (Cette nouvelle évolution n'a pas eu lieu en Picardie ni en Normandie septentrionale ; de plus, dans cet important ensemble, une scission s'est produite sur le choix même des occlusives, entre la région septentrionale formée autour de Paris et celle de l'ancienne capitale Lyon).

Malgré ces deux différences dues à la dernière évolution, le gallo-roman se présentait encore à la fin de l'époque mérovingienne comme une région assez unitaire, de Grenoble à Liège. Mais il serait étonnant qu'il n'y ait pas eu quelques particularités locales sur un domaine aussi vaste. Yan Greub en propose deux, qui à son avis devraient faire remonter l'origine du francoprovençal à une date plus ancienne.

PREMIER EXEMPLE PRÉSENTÉ PAR YAN GREUB

Yan Greub a observé que sur deux monnaies mérovingiennes de Grenoble, le nom latin de la ville était écrit, non GRATIANOPOLE, sa forme ordinaire, mais avec une seconde syllabe -CI- : GRACINOPOLE ou GRACINOBLE. Cette façon d'écrire GRATIANOPOLE avec une seconde syllabe -CI- est attestée non seulement sur des monnaies, mais aussi dans des textes administratifs comme ceux des actes des conciles mérovingiens de 581-582, de 595, de 618, etc., comme l'indique l'auteur. On pourrait même élargir ce corpus à un adjectif signifiant *grenoblois*. Ce mot est aujourd'hui substantivé, le *Grésivaudan*, il désigne 'le pays grenoblois' et plus exactement 'la vallée de l'Isère en amont et en aval de Grenoble'. Avec sa seconde syllabe écrite -si- = [zi], ce mot a conservé la syllabe -CI- gravée sur les monnaies mérovingiennes. Cette seconde syllabe -CI- des textes et des monnaies des VI^e et VII^e siècles peut-elle nous permettre de faire remonter au VI^e siècle la naissance du francoprovençal, comme le propose Yan Greub ?

L'argumentation de Yan Greub comporte une étrange déclaration sur cette syllabe -CI- de GRACINOPOLE :

« On a donc une attestation du passage à /i/ de A après palatale datée (certainement avant ca 675, sans doute avant ca 640) ».

Que signifie ce que l'auteur écrit entre les parenthèses ? S'étonne-t-il de voir au cours de la première palatalisation, le « passage à /i/ » d'un A qui aurait dû, lui semble-t-il, attendre la palatalisation de C + A ? Le « passage à /i/ » de ce qui était écrit -TIA- en latin étonne à tel point Yan Greub qu'il se sent obligé de faire intervenir la loi de Bartsch, pour faire entrer ce « passage à /i/ » dans l'évo-

lution de C + A. Faut-il s'étonner de « ce passage à /i/ » de la voyelle qui suit la consonne qui se palatalise ? En gallo-roman, lors de la première palatalisation, *toutes les voyelles, sauf les vélaires*, peuvent se palataliser si elles ne sont pas suivies de deux consonnes. Il n'est donc pas étonnant que la seconde syllabe de GRACINOPOLE soit -CI- ; cette régularité de l'évolution se retrouve dans la syllabe -si- = [zi] de *Grésivaudan* et ne permet pas de vieillir de deux siècles la langue francoprovençale.

Sur ce point, la discussion mérite une explication claire. Comment s'est donc réalisée cette première palatalisation en gallo-roman ?

- 1/ La palatalisation de ce que était écrit en latin -CI + voyelle ou -TI + voyelle se réalise, soit à partir de la prononciation -[ttj]-, soit à partir de -[tj]- ; dans le cas de GRACINOPOLE, il s'agit de -[tj]-.
- 2/ Le groupe -CI + voyelle évolue vers -[tts]-, puis vers -[ts]- et celui de -TI- vers -[ts] -, puis vers -[dz]-. Yan Greub a raison de proposer la prononciation -[dzi]- pour GRACINOPOLE. La mi-occlusive se simplifie en -[zi]- avant la seconde palatalisation.
- 3/ Comme dans les groupes C + E/I et dans les groupes -CI- et -TI-, la palatalisation a, en gallo-roman, des conséquences sur l'entourage vocalique ; dans le voisinage de la consonne palatalisante, les évolutions vocaliques sont nombreuses. Voici quelques exemples :
 - 3a/ Le groupe C + E/I suivie d'une seule consonne aboutit à [si] comme dans les formes françaises *merci* (< MERCEDE), *cire* (< CERA) ou francoprovençales [marsɪ], [ˈsiri]. Sous l'effet de la palatalisation, même la voyelle finale de *ciri* [ˈsiri] devient [i] (et après un [r], on ne pourrait pas parler d'un nouveau « passage à /i/ de A après palatale »). Cette voyelle finale est toujours bien prononcée en francoprovençal actuel : [ˈsiri]. Cette influence sur la voyelle finale remonte, *nécessairement*, à la première palatalisation. Il n'y a pas d'autre façon d'expliquer ce /i/ dans la syllabe finale du mot [ˈsiri]. Cette palatalisation à quelque distance de la consonne palatalisante nous donne un exemple de ce que pouvait être son influence sur une voyelle environnante. Sur la finale du mot [ˈsiri], Yan Greub est bien obligé de constater un « passage à /i/ d'un A », qu'on ne peut pas expliquer par un effet anticipé de la seconde palatalisation, puisque la consonne [r] de [ˈsiri] est tout à fait étrangère à cette évolution. Il s'agit tout simplement d'un effet ordinaire et régulier (et non étonnant) de la première palatalisation gallo-romane.
 - 3b/ Faut-il présenter d'autres exemples des effets de la première palatalisation sur les voyelles écrites -TIA- en latin ? Le francoprovençal a conservé de cette palatalisation la prononciation [si] des finales de GRATIA [ˈgrasi] 'grâce',

PLATTIA [ˈplasi] ‘place’. La syllabe finale de ces mots qui ont connu la première palatalisation n’a pas attendu l’évolution de C + A, ni la loi de Bartsch, pour être palatalisée ; elle l’a été *dès la première palatalisation*. En effet, si la finale de GRATIA [ˈgrasi], PLATTIA [ˈplasi] avait été influencée par l’évolution de C + A, elle ne serait pas [si], mais [ʃi] en dauphinois actuel, comme dans [ˈvaʃi] ‘vache’ et [ˈblanʃi] ‘blanche’.

Revenons à GRACINOPOLE et à *Grésivaudan*. La seconde syllabe de ces mots a toujours eu une prononciation régulière, conforme à ce qui s’est passé au cours de la première palatalisation. Il n’est pas utile de parler de C+A dans ce cas. Là encore, s’il s’agissait de cette seconde palatalisation, la prononciation dauphinoise actuelle serait [ʒi] et non [zi]. Conclusion : cette syllabe -CI- de GRACINOPOLE et de *Grésivaudan* s’explique par *une évolution régulière*.

Si Yan Greub n’avait pas accordé une telle importance à la forme GRACINOPOLE, nous n’aurions pas infligé aux lecteurs un aussi long exposé de phonétique historique. Qu’on veuille m’excuser d’avoir insisté lourdement. Mais il était nécessaire de montrer qu’une erreur ne suffit pas à vieillir le francoprovençal de quelques siècles.

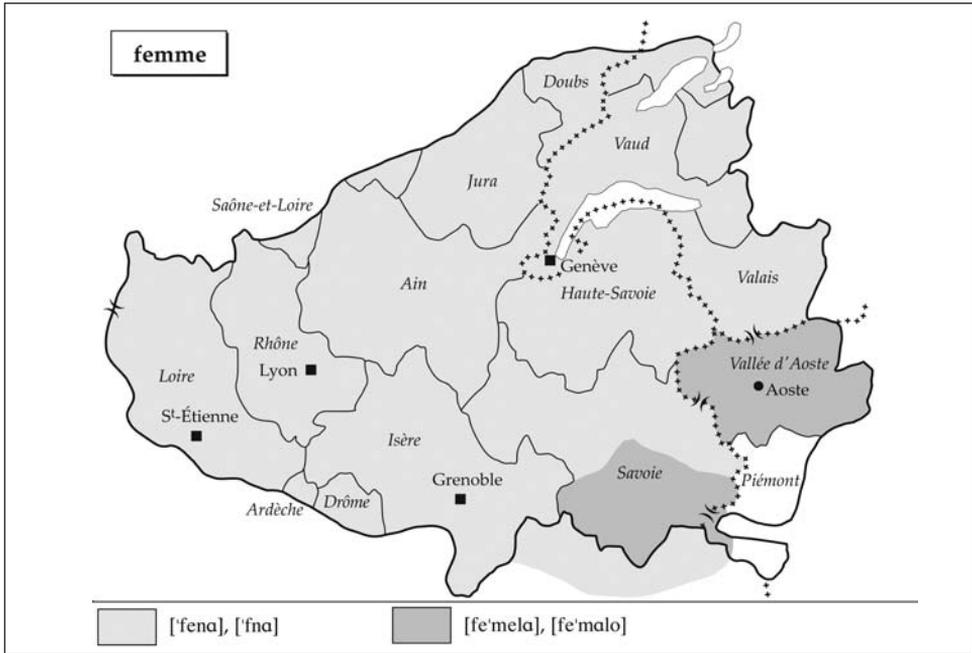
LE SECOND EXEMPLE EST UNE LA FORME *FENA* > *FEMINA*

Le texte d’une inscription relevée sur une boucle de ceinture du VI^e siècle trouvée près des rives du Léman atteste l’existence d’une forme *FENA* ‘femme’ ; cette forme est exactement celle du mot francoprovençal désignant la femme : [ˈfɛna] ou [ˈfɛnna]. Ce mot, fort bien expliqué par Wulf Müller, est très probablement la forme du latin mérovingien de la région et Yan Greub a eu raison d’indiquer les attestations francoprovençales du *FEW*. Pour présenter, là encore, un complément d’information sur cette intéressante découverte d’un mot francoprovençal remontant si loin dans le temps, j’ajouterai les données des deux atlas linguistiques du francoprovençal et quelques autres données disponibles.

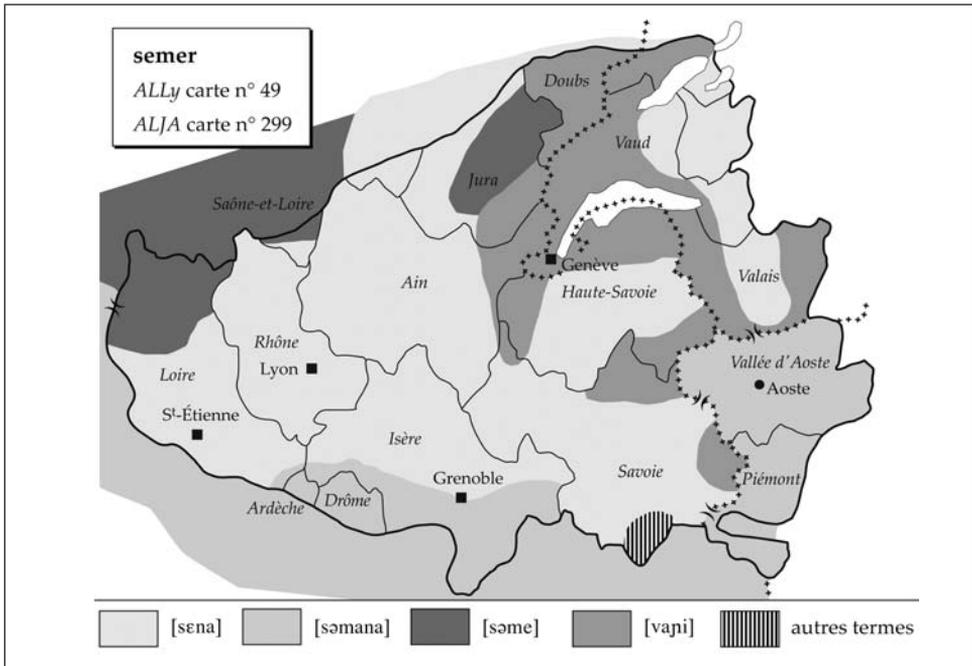
Le mot [ˈfɛna] ou [ˈfɛnna]

La forme [ˈfɛna] occupe tout le domaine, sauf la Vallée d’Aoste et la Maurienne où elle est remplacée par [fɛˈmɛla]. Cette forme [ˈfɛna] s’étend même au-delà du francoprovençal :

- au nord dans le Doubs, la Haute-Saône et le canton suisse du Jura,
- ainsi que dans qu’au sud-est dans les Alpes.



Le verbe [sena] ‘semer’



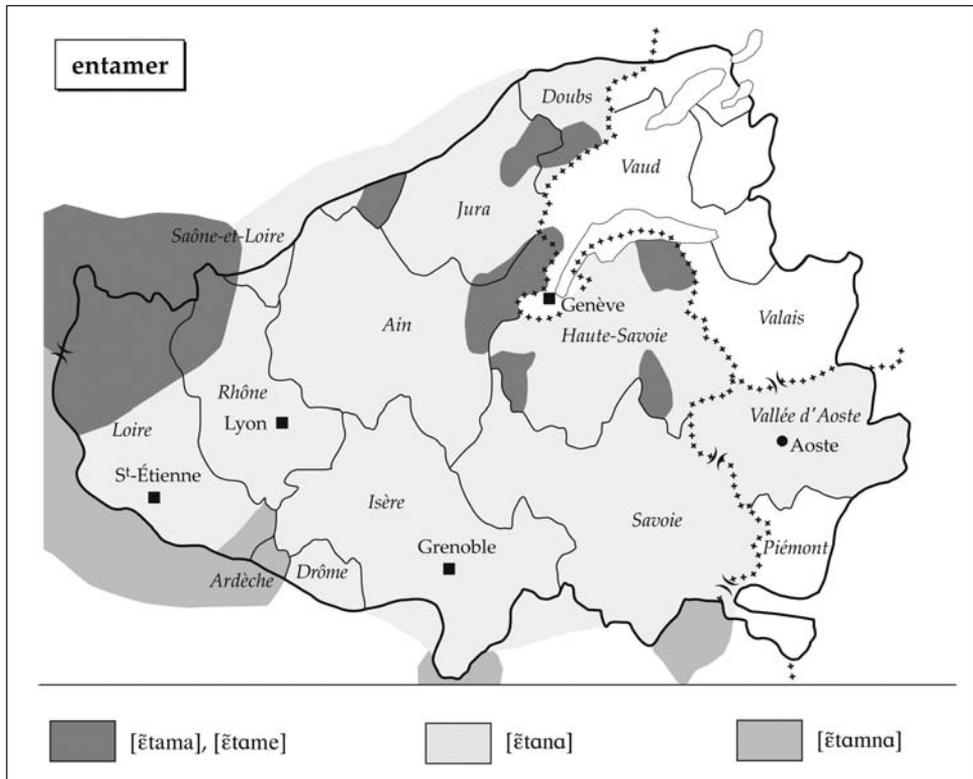
La forme [sena] est concurrencée à l'est par [vaɲi], verbe de même origine que le français *gagner* ; à l'est des Alpes, la forme est [semene].

Le verbe [ɛ̃tana] 'entamer'

Le mot [ˈfena] ou [ˈfenna] est donc l'un des trois mots qui permettent de voir comment les trois langues voisines, l'occitan, le français et le francoprovençal ont traité la syllabe latine -MIN- dans FEMINA, SEMINARE et INTAMINARE :

- m- en français dans : *fame/femme, semer, entamer* ;
- n- en francoprovençal dans : [ˈfena]/ [ˈfenna], [sena], [ɛ̃tana] ;
- mn- en occitan dans : [ˈfemno], [semna], [ɛ̃tamna].

Existe-il d'autres mots latins pourvus de cette même syllabe -MIN- ? Probablement, même s'ils ne me sautent pas immédiatement à l'esprit. Pour être généreux, on peut estimer que le nombre de ces mots atteint, au moins, la demi-douzaine. Peut-on établir l'origine d'une nouvelle langue romane solidement « individualisée », sur une différence d'une seule consonne dans une demi-douzaine de mots ? S'il en était été ainsi, combien de langues romanes faudrait-il dénombrer ?



Pour inciter les romanistes à reconnaître une nouvelle langue romane, il faut qu'elle ait une assise plus solide.

Faudra-t-il, à cause d'un mot trouvé sur une boucle de ceinture du VI^e siècle au bord du Léman, que les romanistes renoncent à la vision claire qu'ils avaient d'un gallo-roman assez unitaire au cours des trois siècles qui séparent Clovis (500) de Charlemagne (800) ? Le gallo-roman avait, autour de Lyon et de Paris, et même depuis Grenoble jusqu'à Liège, adopté les diphtongaisons qui le distinguaient de la langue parlée dans la partie méridionale de la Gaule. Pendant ces trois siècles, entre Clovis et Charlemagne (pour donner à cette période des dates approximatives et commodes en parlant des faits linguistiques qui se déroulent dans la longue durée), le gallo-roman a innové dans sa façon de conjuguer en accompagnant les formes verbales d'un pronom sujet ; le sud de la Gaule reste, sur ce point encore, tout à fait étranger à cette façon de conjuguer dans une langue romane. La seconde palatalisation consonantique a entamé un peu cette unité. La découverte des archéologues aux bords du Léman a-t-elle détruit si gravement cette unité, qu'il faille déplacer la naissance du francoprovençal pour la faire remonter au VI^e siècle ? Accordons à cette heureuse trouvaille une place raisonnable, comme il convient que des linguistes en accordent à une série d'une demi-douzaine de mots opposant le traitement des consonnes [m] et [n] dans l'évolution de la syllabe -MIN-. Mais n'échafaudons pas sur ces quelques mots une théorie nouvelle qui nous empêche de voir l'essentiel.

DES ASSISES PLUS SOLIDES POUR UNE NOUVELLE LANGUE ROMANE

Quelle chose essentielle s'est produite à l'époque carolingienne ? Au cours des IX^e et X^e siècles, *le français est devenu le français*, la seule langue romane qui ait cessé d'accorder une importance distinctive aux voyelles inaccentuées finales ; cette caractéristique s'est aggravée au cours des siècles, à tel point que la langue d'oïl est devenue une langue oxytonique, c'est-à-dire *la seule des langues romanes dont tous les mots portent l'accent de mot sur la voyelle finale*. Pour éviter le moindre anachronisme dans l'emploi des termes scientifiques, nous formulerons ainsi cette vérité fondamentale, qui explique à la fois la naissance du français et celle du francoprovençal.

Le gallo-roman septentrional a cessé d'accorder une importance distinctive aux voyelles inaccentuées finales, c'est ainsi qu'il est devenu une langue oxytonique, la seule langue romane oxytonique. Autour de Lyon, la langue restait fidèle aux habitudes romanes et conservait aux voyelles inaccentuées finales leurs valeurs distinctives.

Pour répondre à la question posée par le titre de cet article, je dirai qu'on ne

peut parler de francoprovençal qu'à partir de ce changement important dans l'histoire des langues de France. Cette différence importante en linguistique romane oppose le français, la seule langue romane oxytonique, à toutes les autres langues romanes et, par le fait même, à son voisin francoprovençal. Les lecteurs comprendront qu'on puisse préférer cette distinction fondamentale, à celle qui s'appuierait sur quelques mots pourvus de la syllabe –MIN–.

Dans l'article *Aspects géographiques de la palatalisation de [u] > [y] en gallo-roman et notamment en francoprovençal*², j'ai présenté en 1967 une explication du francoprovençal qui a paru sérieuse aux romanistes et aux dialectologues réunis par le CNRS à Strasbourg. Aujourd'hui, je reprends volontiers cette explication du francoprovençal par le refus qu'il a opposé aux innovations de la langue d'oïl de l'époque carolingienne : l'affaiblissement de /a/ final, l'affaiblissement de toutes les voyelles finales, l'évolution de la voyelle /a/ en syllabe ouverte. Ces changements très importants peuvent convaincre les romanistes qu'ils doivent distinguer le francoprovençal et le français, à partir de l'époque carolingienne et à partir de l'époque carolingienne seulement.

Si aucune des deux propositions de Yan Greub ne m'a convaincu, c'est parce que l'une comportait une erreur de phonétique historique et parce que l'autre se fondait sur un trop petit nombre de mots pour pouvoir faire remonter de trois siècles l'origine du francoprovençal.

CONCLUSION

Après avoir présenté mes arguments, dont les lecteurs pourront eux-mêmes juger de la pertinence, je voudrais terminer sur une idée simple, que l'on pourra même trouver simpliste, et il est vrai qu'elle est d'une très grande banalité, mais je suis persuadé qu'elle contient une vérité qu'aujourd'hui certains voudraient faire oublier :

Le français et le francoprovençal sont deux langues nées en même temps, en se distinguant l'une de l'autre sur le même espace autrefois cohérent ; l'une innovait en simplifiant les finales inaccentuées des mots, tandis que l'autre, autour de l'ancienne capitale du pays, conservait l'intonation romane traditionnelle.

NOTES

¹ *La fragmentation de la Romania et la formation de l'espace linguistique francoprovençal : le témoignage des monnaies mérovingiennes*. Conférence annuelle de Saint-Nicolas (Vallée d'Aoste), 20-21 décembre 2003.

² *Revue de Linguistique Romane*, 32, 1968 p.100-125 et *Les Dialectes de France au Moyen Âge et aujourd'hui* (Paris, Klincksieck, 1972) p.205-235.